

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



جهة الدار البيضاء-سطات  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴷⴰⵔⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ  
RÉGION CASABLANCA-SETTAT

# Programme de Développement Régional

MARS 2017

# LE MAROC A FAIT LE CHOIX DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE ; LA RÉGION EST DÉSORMAIS L'ACTEUR DE RÉFÉRENCE POUR TOUTE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à la régionalisation avancée, une **nouvelle organisation territoriale a été adoptée en 2015**, redéfinissant les contours de l'ensemble des régions du Royaume.
- Ce processus de régionalisation avancée au Maroc, voulu comme une réforme globale et structurelle, s'adresse à l'ensemble des acteurs territoriaux appelés à innover en **mettant en place les nouveaux mécanismes de la gouvernance du développement territorial** afin de porter à maturité la dynamique de changement engagée.
- Pour accompagner ce nouveau découpage territorial, la loi organique 111-14, adoptée fin janvier 2015, prévoit de nouvelles prérogatives et attributions dévolues aux régions. L'article 83 de cette loi précise l'obligation pour le Conseil Régional de définir une **stratégie de développement régionale** durant la première année de son mandat.
- **La Région est ainsi plus que jamais l'acteur de référence** pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Région, et ce en parfaite coordination et synergie avec l'ensemble de ses partenaires au niveau national, régional et local.
- Comme prévu par la loi 111.14, la Région se doit de réaliser, durant la première année de son investiture, **un Programme de Développement Régional (PDR)**, décrivant sa nouvelle stratégie de développement territorial, et créer l'Agence Régionale d'Exécution des Projets.
- Le PDR est un **cadre de référence** pour élaboration de tous les documents urbanistiques et les stratégies locales



*LA DYNAMIQUE ENCLENCHÉE AUJOURD'HUI PAR LA RÉGION CONDITIONNERA L'AVENIR DE SES GÉNÉRATIONS FUTURES...*

# SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SUCCINCT

01

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

03

04

VISION DE DEVELOPPEMENT ET AMBITION  
CHIFFRÉE POUR LA RÉGION

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

# SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SUCCINCT

01

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

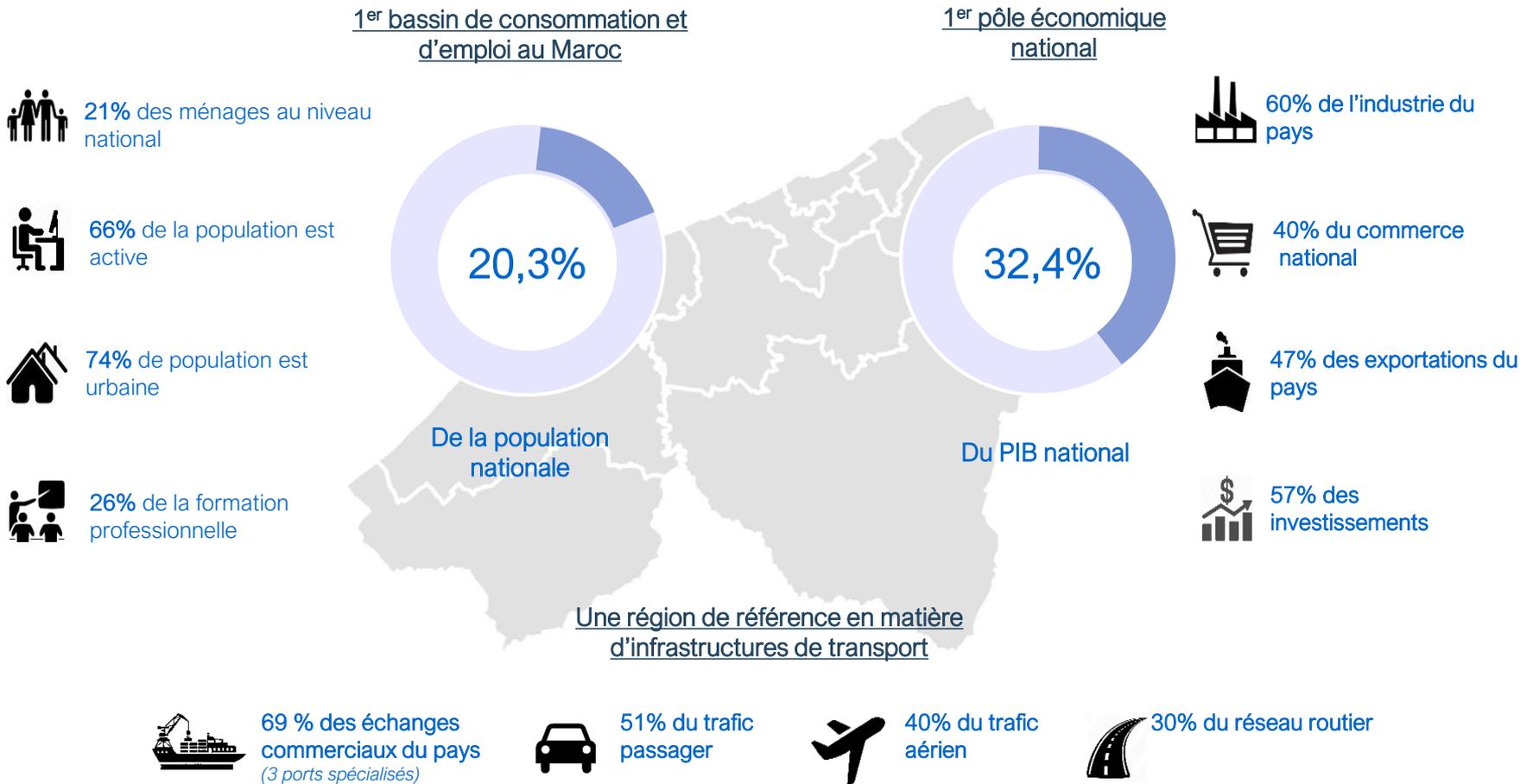
03

04

VISION DE DEVELOPPEMENT ET AMBITIONS  
CHIFFRÉES POUR LA RÉGION

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

# CASABLANCA-SETTAT EST LA PREMIÈRE RÉGION DU MAROC : ELLE PÈSE PLUS DE 32% DU PIB, ABRITE 20% DE LA POPULATION ET DISPOSE D'INFRASTRUCTURES DE HAUT NIVEAU



# TOUTEFOIS, LA RÉGION EST CONFRONTÉE À DES DÉFIS MAJEURS QU'IL S'AGIT DE RELEVER POUR ATTEINDRE UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DU TERRITOIRE (1/2)

**Casablanca-Settat doit relever un double défi de taille** : héritant d'un territoire aux nouvelles dimensions, elle aspire à renforcer son rayonnement économique, au regard de son positionnement à l'échelle nationale et continentale, mais également assurer un développement responsable (mise à niveau sociale et environnementale) au regard des fortes disparités qu'elle présente, à tous les niveaux

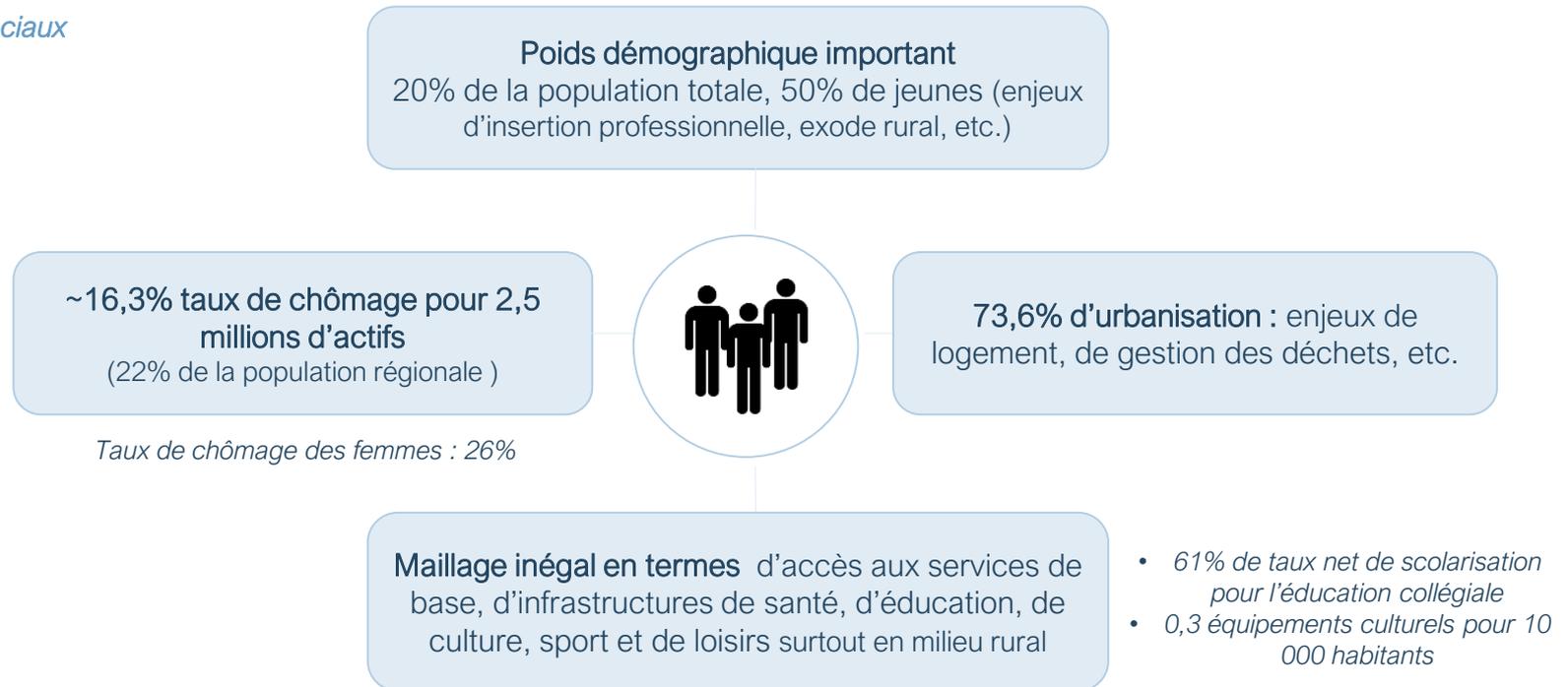
## Enjeux économiques



# TOUTEFOIS, LA RÉGION EST CONFRONTÉE À DES DÉFIS MAJEURS QU'IL S'AGIT DE RELEVER POUR ATTEINDRE UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DU TERRITOIRE (2/2)

**Casablanca-Settat doit relever un double défi de taille** : héritant d'un territoire aux nouvelles dimensions, elle aspire à renforcer son rayonnement économique, au regard de son positionnement à l'échelle nationale et continentale, mais également assurer un développement responsable (mise à niveau sociale et environnementale) au regard des fortes disparités qu'elle présente, à tous les niveaux

## Enjeux sociaux



## Enjeux transverses



**Répondre au stress hydrique** notamment par le renouvellement de la ressource

*13 % de traitement des eaux usées*



**Assurer une gestion durable de l'environnement**, notamment des déchets

*5% de valorisation des déchets*

# SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SUCCINCT

01

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

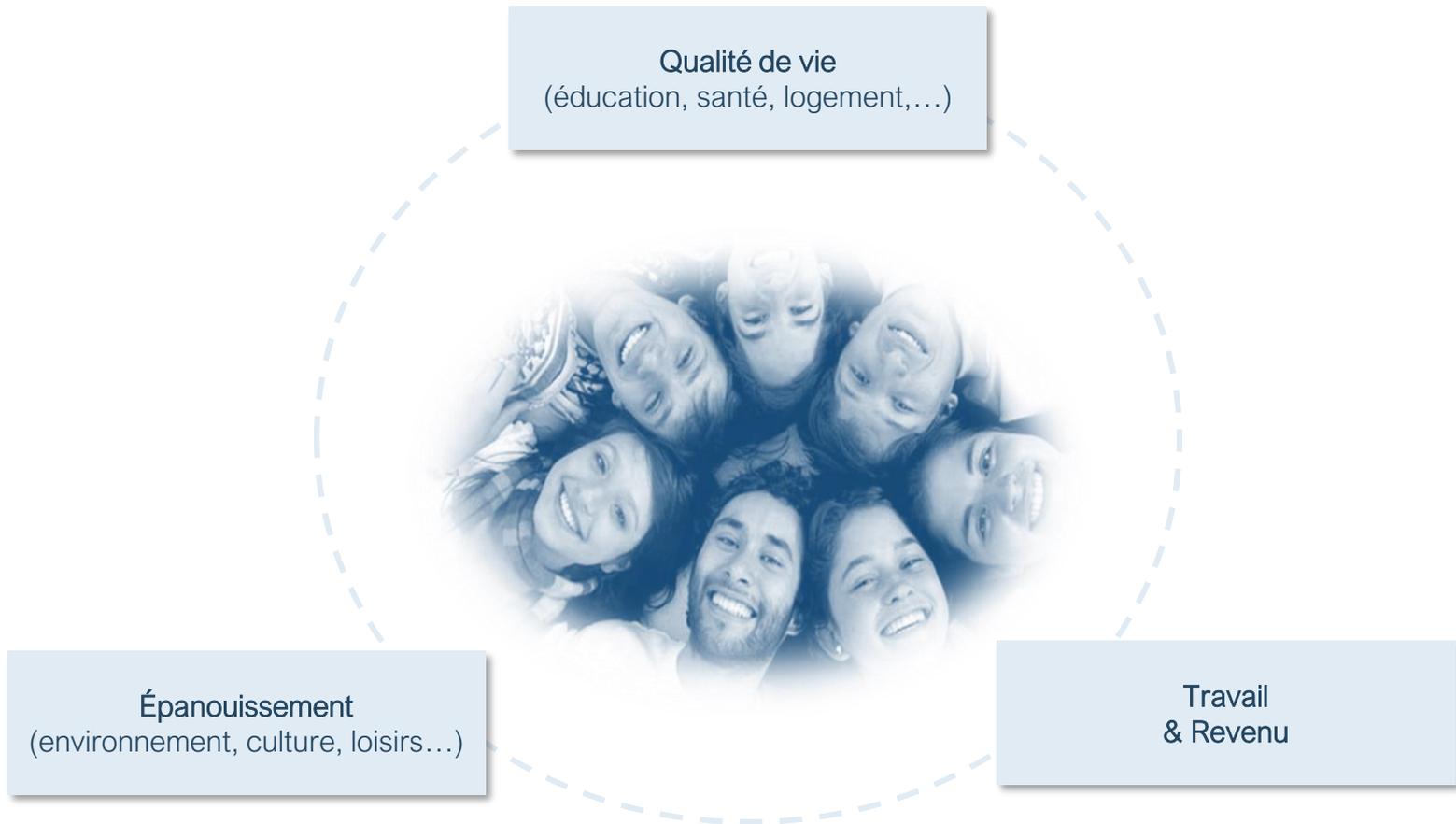
03

04

**VISION DE DEVELOPPEMENT ET AMBITIONS  
CHIFFRÉES POUR LA RÉGION**

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

# UNE VISION DE LA RÉGION CASABLANCA SETTAT A ÉTÉ DÉFINIE ET AMBITIONNE DE PLACER LE CITOYEN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ET DE L'ACTION



1

2

3

« Une région responsable et innovante, puissante locomotive d'un Maroc en mouvement »

1

Responsable : Un modèle de développement durable et équitable, plaçant le citoyen au cœur des préoccupations

2

Innovante : Une région intelligente, vecteur de la mise en œuvre de la régionalisation avancée, maximisant les synergies entre ses territoires et ses parties prenantes

3

Locomotive : Une région puissante, consolidant son leadership national et concrétisant son ambition de rayonnement mondial

« **Casablanca-Settat, moteur d'un Maroc en mouvement** »

# CETTE VISION A DONNÉ NAISSANCE À UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ARTICULÉE AUTOUR DE TROIS LEVIERS CLÉS, TRADUITS SPATIALEMENT SUR LE TERRITOIRE

## Une région responsable

R1

La valorisation optimale des ressources et la préservation de l'environnement pour les générations futures

R2

La mise à niveau des secteurs économiques à forte composante sociale

R3

L'épanouissement et le développement du citoyen au cœur des préoccupations

## Une puissante locomotive économique

P1

Une région multi-spécialiste drivée par la finance et l'industrie et portée par des secteurs secondaires solides

P2

Un environnement des affaires porteur de valeur pour les entreprises

P3

Des infrastructures et des ressources de haut niveau, condition de rayonnement

P4

Casablanca-Settat : première Smart Région d'Afrique

## Des vecteurs de synergie, catalyseurs du développement

V1

La mobilité, un vecteur d'intégration spatiale

V2

L'identité territoriale, un vecteur de cohésion et de rayonnement

V3

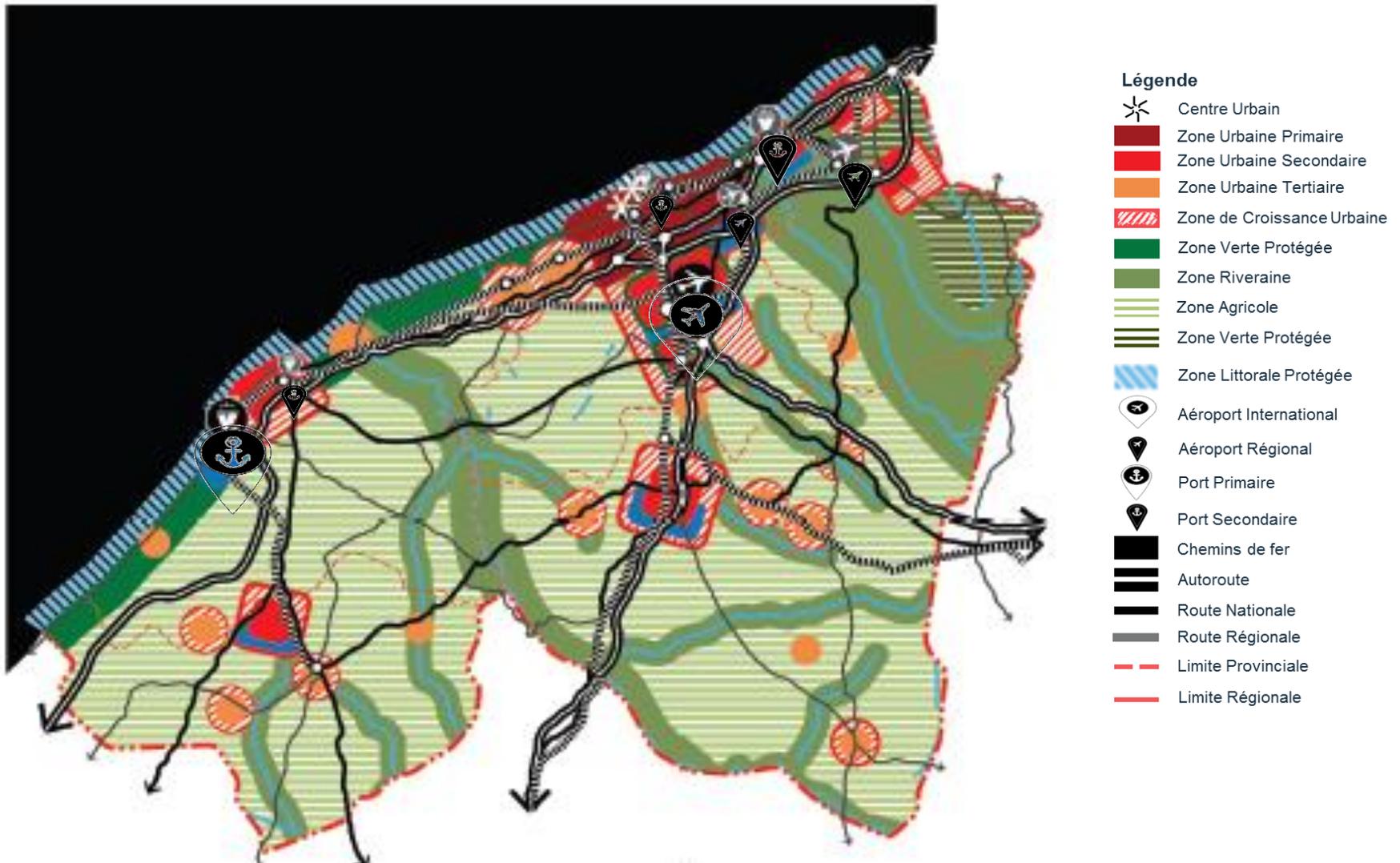
La gouvernance, une condition de succès de la mise en œuvre du PDR

V4

L'innovation, au cœur du développement de la Région

Une traduction spatiale de la vision de développement qui met en avant les potentialités des territoires et contribue à leur développement intrinsèque

# LA TRADUCTION SPATIALE DE LA VISION ABORDE TOUTES LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



# LA SPATIALISATION MET EN AVANT DES PÔLES FONCTIONNELS, MAXIMISANT LES SYNERGIES ENTRE LES TERRITOIRES AFIN D'ATTEINDRE LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Les groupes fonctionnels correspondent à des territoires cohérents en terme de vocation et de vision économique, et aboutissent à la création de masses démographiques, permettant l'implantation de projets à plus fort impact

## Vocations dominantes\*

### « Pôle Dev'Industrie »

Groupe fonctionnel à forte vocation industrielle et pour les services  
Masse démographique : 1 million d'habitants

### « Pôle Indus'Export »

Groupe fonctionnel à forte vocation pour l'industrie lourde à l'export  
Masse démographique : 1 million d'habitants

### « Pôle Agrofood »

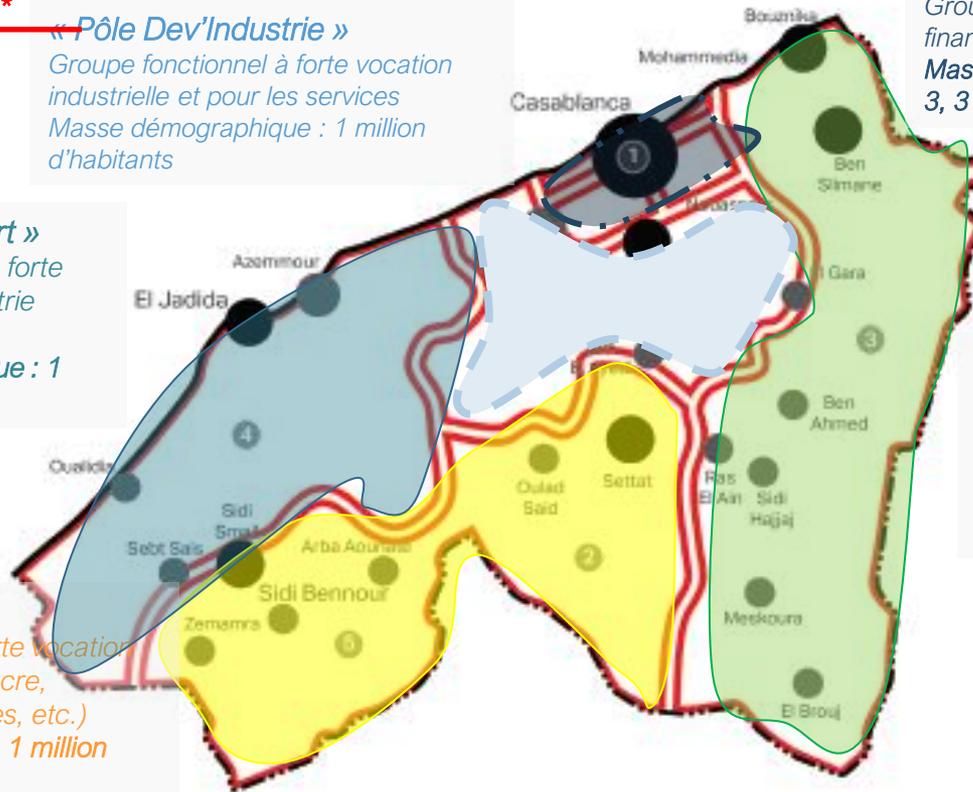
Groupe fonctionnel à forte vocation agricole (betterave à sucre, céréales, filières animales, etc.)  
Masse démographique : 1 million d'habitants

### « Hub Financier et Services »

Groupe fonctionnel à forte vocation financière et pour les services  
Masse démographique : 3,3 millions d'habitants

### « Pôle Eco-green »

Groupe fonctionnel à forte vocation touristique (tourisme vert, tourisme de villégiature)  
Masse démographique : 1 million d'habitants



\*n'excluant pas le reste des potentialités des territoires

## OBJECTIFS CHIFFRÉS



# LA VISION PERMETTRA DE BOOSTER LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LA RÉGION SUR LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Non exhaustif –  
principaux secteurs

+ 284 000 emplois pour les secteurs économiques clés

Détails par  
secteur clé



Industrie

2015

298 331

168 000

2021

465 134



Agriculture

110 801

17 700

128 585



Tourisme

50 000

13 000

63 266



Commerce

569 577

86 000

655 714

# LA VISION PERMETTRA ÉGALEMENT D'ACCÉLÉRER LA CRÉATION DE VALEUR SUR CES SECTEURS CLÉS

Non exhaustif –  
principaux secteurs

Valeur Ajoutée

Valeur Ajoutée

		2015	TCAM	2021
	<i>Industrie</i>	76 797	↑ +8,8 %	127 100
	<i>Finance</i>	29 738	↑ +7,6 %	46 000
	<i>Agriculture</i>	11 750	↑ +6,9 %	17 500
	<i>Tourisme</i>	2 800	↑ +9,7%	4 800
	<i>Commerce</i>	29 738	↑ +6,2%	42 700

# LA VISION CONTRIBUERA À UN RÉÉQUILIBRAGE SOCIAL DU TERRITOIRE ET À UNE MISE À NIVEAU ENVIRONNEMENTALE

Non exhaustif

## Logement

**Résorber le déficit en logement** à travers la **construction de 40.000 logements** par an à horizon 2030

**Raccorder 50% des logements au réseau d'eau potable** à horizon 2021

**Raccorder 50% des logements au réseau d'assainissement** à horizon 2020

## Culture, Sports et Loisirs



**Doubler les équipements culturels**  
Passer de 0,3 à 0,6 équipements pour 10.000 habitants en 2021

**Doubler les équipements Sportifs**  
pour atteindre 0,5 équipements pour 10.000 habitants à travers le développement d'infrastructures de proximité

## Education et Formation



**Intégrer 100% de la population âgée de 6 à 17 ans dans un système de formation**, à horizon 2030

90 % de taux d'insertion professionnelle notamment à travers le soutien de la régionalisation de l'OFPPT

## Santé



**Atteindre un ratio de 800 habitants par lit hospitalier en 2021** Vs. 1200 habitants par lit hospitalier aujourd'hui

Atteindre un ratio de 1,5 médecin pour 10.000 habitants en 2021 Vs. 1 médecin actuellement

## Environnement

### Rationalisation de la gestion de l'eau



**Réduire de 30 Mm<sup>3</sup>/an les prélèvements en eau des nappes à 2030**



**Réduire de 50% la pollution des eaux usées à 2030**

### Valorisation et réutilisation de l'eau



**Traitement au niveau tertiaire de 50% des eaux usées à 2020**



**Dessalement de 120 Mm<sup>3</sup> par an à 2020**

### Gestion des déchets et protection des ressources naturelles



**Passer d'un taux de valorisation des déchets de 5% à 30% à horizon 2020**



**8% de réduction des gaz à effet de serre à horizon 2030**



**Aménager 3 sites à en SIBE à 2024**



**Reboiser 6000 hectares à 2024**

# SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SUCCINCT

01

02

VISION DE DEVELOPPEMENT ET AMBITIONS  
CHIFFRÉES POUR LA RÉGION

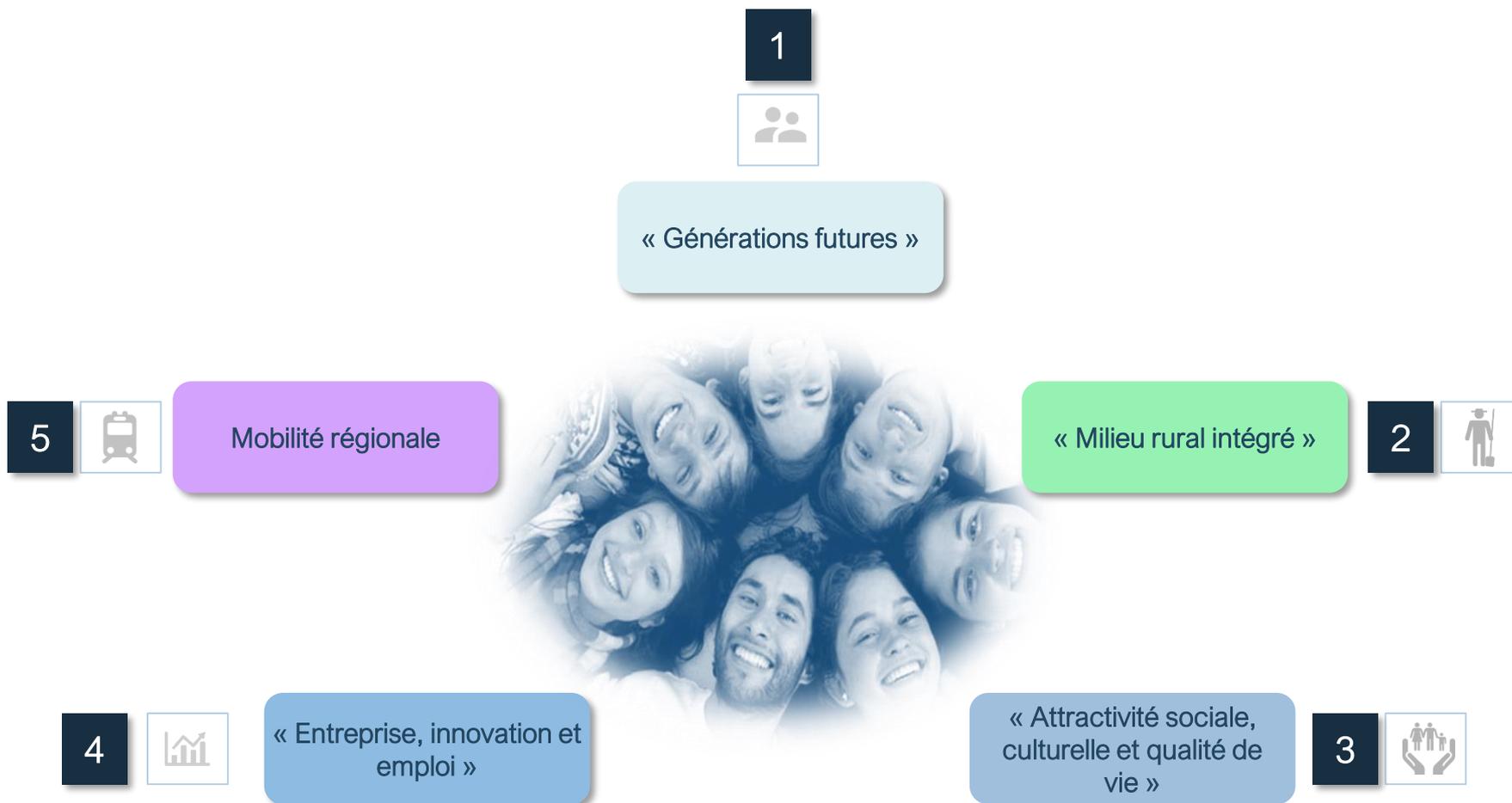
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

03

04

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

# 5 AXES STRATÉGIQUES POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE CASABLANCA-SETTAT, PLAÇANT LE CITOYEN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS



# CHACUN DES AXES STRATÉGIQUES A ÉTÉ DÉCLINÉ EN PLANS PUIS EN PROJETS, POUR UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CLAIR ET IMPACTANT -1/2

	<i>Plans</i>	<i># Projets</i>	<i>Budget estimé</i>
 <p>« Générations futures »</p>	MIYA'HI	11 projets	~ 3,7 Milliards
	BAY'ATI	17 projets	~ 8,8 Milliards
 <p>« Milieu rural intégré »</p>	Mobilité rurale	1 projet	~ 900 Millions
	Accès aux services de base	10 projets	~ 5,6 Milliards
	Augmentation des revenus	14 projets	~ 2,2 Milliards
 <p>« Attractivité sociale, culturelle et qualité de vie »</p>	Education	4 projets	~ 240 Millions
	Logement et urbanisme	12 projets	~ 19,2 Milliards
	Tourisme, Culture et Sports	20 projets	~ 4,6 Milliards
	Santé	5 projets	~ 5,4 Milliards

# CHACUN DES AXES STRATÉGIQUES A ÉTÉ DÉCLINÉ EN PLANS PUIS EN PROJETS, POUR UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL CLAIR ET IMPACTANT -2/2

	<i>Plans</i>	<i># Projets</i>	<i>Budget estimé</i>
 <p>« Entreprise, innovation et emploi »</p>	Entreprises	11 projets	~ 16,1 Milliards
	Formation	10 projets	~ 1,7 Milliards
	Innovation	11 projets	~ 560 Millions
 <p>« Mobilité régionale »</p>	Plan Routier - 2023	13 projets	~ 6,9 Milliards
	Plan Routier - 2030	2 projets	~ 2,1 Milliards
	Plan Transport Public - 2023	9 projets	~ 29,4 Milliards
	Plan Transport Public - 2030	5 projets	~ 8,2 Milliards

*Ces actions nécessiteront, selon une première estimation, un investissement total de plus de ~115 milliards DH*

# 1. Générations Futures





Axe:  
« Générations futures »

LA GESTION DE L'EAU AINSI QUE LA GESTION DES DÉCHETS SONT LES 2  
COMPOSANTES DE CET AXE



Plan « MIYA'HI »

*Le Projet MIYA'HI a pour ambition de pérenniser les ressources en eau de la région*



Plan  
« BAY'ATI »

*Le projet BAY'ATI traite de la gestion des déchets et de la protection des ressources naturelles*

# LES PROJETS DU PLAN MIYA'HI SONT ÉVALUÉS À PRÈS DE 3,7 MILLIARD DE DH



Exemples de projets

## Les « Big 2 » : 2,8 Milliards de Dh

- Aménagements pour la protection contre les inondations
- Développement d'une station de dessalement régionale



## Les projets aptes à une mise en œuvre rapide : 750 Millions de Dh

- Réalisation de nouvelles STEPs et réhabilitation des STEPs existantes
- Réalisation d'aménagements hydro-agricoles



## Les « Complémentaires » : 9 Millions de Dh

- Stations de mesure et de contrôle des pollutions des nappes
- Mise en place d'un contrat de Nappe Régional
- Mise en place d'une structure régionale dédiée à la gestion intégrée du cycle de l'eau



## Les « Innovants » : 135 Millions de DH

- Projet pilote pour la mise en place de micro-STEPs
- Projet pilote de recharge artificielle des nappes
- Création d'un centre régional de R&D dans le domaine de l'eau

Axe :

« Générations futures »  
-MIYA'HI-FOCUS SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STATION DE DESSALEMENT  
RÉGIONALEDéveloppement d'une station de dessalement  
régionale

Exploiter des ressources en eau non-conventionnelles afin de faire face au stress hydrique et être en mesure de répondre aux besoins croissants en eau

Assurer  
l'approvisionnement en  
eau potable de 2,5 M  
d'habitants par an

Pompage de l'eau de mer

Osmose inverse permettant d'éliminer le sel, les virus et  
bactéries et traitement par désinfectantPré-filtration à sable ou  
à cartouche

Osmose inverse

Production d'eau potable

Soit 200 000 m<sup>3</sup>/j\*  
d'eau réalloués à  
l'agriculture  
(pour l'irrigation de  
~ 10 000 ha)

## Budget et délai

- 1 000 M DH\*\*
- Coût de revient : 6-7 DH/m<sup>3</sup>
- Durée du projet : 48 mois

## Rôle de la région

- Contribution au **financement de la station**
- Droit de regard sur le **suivi des travaux d'installation** et sur le **contrôle de la qualité de gestion et de prestation**
- Choix des **modalités d'allocation de l'eau dessalée produite**

\*100 000 m<sup>3</sup>/j en 2020 puis 200 000 m<sup>3</sup>/j en 2030\*\*Coût de traitement annuel estimé à 478 M DH sur la base de 73 M m<sup>3</sup>/an

## LES PROJETS DU PLAN BAY'ATI SONT ÉVALUÉS À 8,8 MILLIARDS DH

Exemples de projets



### Les « Big 3 » : 7 Milliards DH

- Plan régional de gestion des déchets ménagers
- Projet pilote "Waste to energy »
- Elimination des déchets ultimes de la décharge de Médiouna



### Les projets aptes à une mise en œuvre rapide : 800 Millions DH

- Programme régional d'appui à l'éco-construction
- Préservation/valorisation des SIBEs
- Restauration/valorisation des parcs régionaux
- Mise en place de centres de transfert pilotes
- Station pilote de revalorisation des boues
- Réseau de stations de mesure de la qualité de l'air



### Les « Complémentaires » : 1 Million DH

- Comité Régional de suivi de la qualité de l'air
- Processus d'évaluation de l'empreinte carbone au niveau de la Région
- Mise en place d'une convention Région-communes-CGEM pour la gestion des filières de valorisation au niveau de la Région



### Les « Innovants » : 1 Milliard DH

- Programme régional de gestion des déchets spéciaux
- Projet pilote de dessalement solaire d'eaux saumâtres
- Projet pilote de méthanisation de déchets agricoles
- Gestion des risques naturels
- Projets ENR dans la Région

## Axe :

« Générations futures »  
-BAY'ATI-

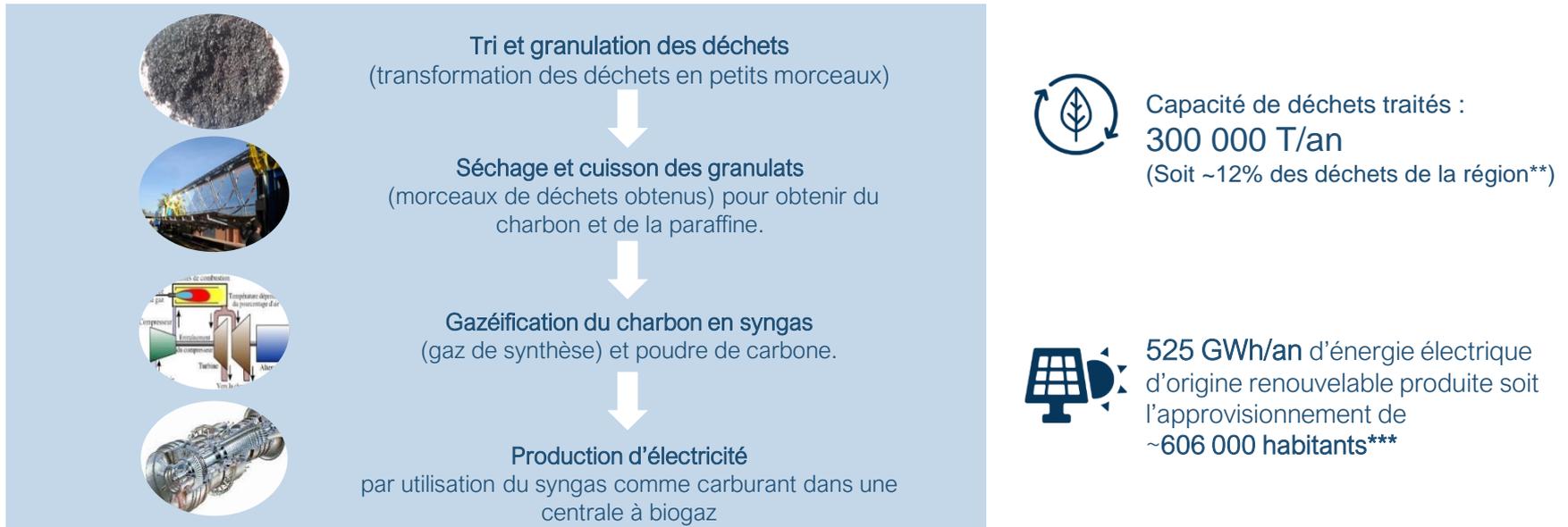
## FOCUS SUR LE PROJET PILOTE DE TRANSFORMATION DES DÉCHETS RÉGIONAUX EN ÉNERGIE

Projet pilote de transformation des déchets régionaux en énergie "Waste to energy"

Financement du projet

- Coût total : 2 500 M DH

Le site pilote de transformation de déchets en énergie, un processus intégré à bilan carbone négatif, produisant de l'électricité à partir d'énergie solaire par élimination de déchets solides non triés



### Rôle de la région

La région assurera le **financement, la coordination et le suivi** des projets lancés

Coût d'exploitation annuel : 125 M DH (5% de l'investissement)

\*\* 6,5 millions de tonnes par an

\*\*\*Energie produite par tonne de déchet : 0,00175 Gwh/T

Consommation électrique annuelle par habitant : 0,000866 GWh/an

## 2. MILIEU RURAL INTÉGRÉ





Axe :  
Milieu rural intégré  
Fiche synthétique

## LA RÉGION SERA UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DU MONDE RURAL, DÉPLOYANT UNE APPROCHE INTÉGRÉE EN RÉPONSE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DU MONDE RURAL

Approche intégrée pour le monde rural

*Enjeux du développement économique*



*Enjeux du développement social*

*Mobilité transverse*

Des moyens pour la Région

- **Former les acteurs économiques** du monde rural et de l'ESS aux métiers et services innovants et à plus forte valeur ajoutée
- **Rapprocher les acteurs économiques du monde rural des consommateurs** finaux dans une approche trans-sectorielle
- **Faciliter l'accès au financement** des acteurs économiques du monde rural
  
- **Renforcer l'action des stratégies nationales** en répondant aux besoins spécifiques du monde rural (déperdition scolaire, etc.)
- **Désenclaver le monde rural** en renforçant son accès aux services de base : eau, santé et éducation
- **Mettre en place des solutions innovantes** pour répondre à l'urgence des situations en milieu rural



Axe :  
Milieu rural intégré  
Fiche synthétique

## EXEMPLE DE PROJETS PHARES DE L'AXE MILIEU RURAL INTÉGRÉ

Exemples de projets



### Mobilité rurale



Programme Massaleek avec pour objectif 4 500 km de routes rurales d'ici 2018



### Accès aux service de base : eau, électricité, santé et éducation



Généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural



Branchement des ménages prioritaires au réseau d'eau potable



Extension du réseau d'assainissement liquide aux zones rurales



Programme de lutte contre l'analphabétisme et la déperdition scolaire (Madrassati, Raoudi, etc.)



Programme d'accès à la santé en milieu rural



### Augmentation des revenus



Développement de 100 Plateformes de Commerces de proximité en vue de la sédentarisation des vendeurs ambulants



Programme touristique Qariati pour le développement intégré du produit Nature



La Grande Cité de l'artisanat à Benslimane



Centres Régionaux Ruraux pour une approche intégrée du monde rural

Budget total estimé

900 Millions DH

Budget total estimé

5,6 Milliards DH

Budget total estimé

2,2 Milliards DH



### 3. ATTRACTIVITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET QUALITÉ DE VIE



## L'AXE ATTRACTIVITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET QUALITÉ DE VIE INTÈGRE 3 COMPOSANTES



### Qualité de vie

*Améliorer la qualité de vie de  
tous les citoyens en améliorant  
les services de base et le  
logement*



### Attractivité sociale

*Améliorer l'attractivité sociale du  
territoire à travers les deux piliers  
que sont l'éducation et la santé*



### Attractivité culturelle

*Améliorer l'attractivité culturelle de  
la région en renforçant l'offre  
sportive, culturelle et touristique  
de proximité*

## EXEMPLE DE PROJETS PHARES DE L'AXE ATTRACTIVITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET QUALITÉ DE VIE

Exemples de projets

 <b>Education</b>	 <b>Logement et urbanisme</b>	 <b>Tourisme, Culture et Sports</b>	 <b>Santé</b>
 <p>Mise à niveau des infrastructures scolaires :            Accélération de la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Education Nationale</p>	 <p>Programme régional de développement des centres émergents</p>	 <p>Développement du tourisme interne avec le programme M'Dinti (ie. valorisation de sites)</p>	 <p>Incitation à l'investissement privé dans la santé</p>
 <p>Incitation à l'investissement privé dans l'éducation</p>	 <p>Accès généralisé aux services de base en milieu urbain</p>	 <p>Création d'une cité internationale pour le Sport</p>	 <p>Accélérer la mise en œuvre du SROS</p>
 <p>Mise à niveau des services d'urgences et réanimation</p>			

Budget total estimé  
 240 Millions DH

Budget total estimé  
 19,2 Milliards DH

Budget total estimé  
 4,6 Milliards DH

Budget total estimé  
 5,4 Milliards DH

**Axe :**

Attractivité sociale, culturelle  
et qualité de vie  
Fiche synthétique

## EXEMPLE DE PROJET : PROGRAMMES RÉGIONAUX D'INCITATION À L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

### Programmes Régionaux d'incitation à l'investissement privé

Elaboration d'une offre incitative à l'investissement privé dans les domaines de la santé et de l'éducation à destination des provinces les moins dotées en établissements



### Santé



### Education

#### Rôle de la Région :

- Attirer les investissements privés dans la santé
- Mobilisation du foncier nécessaire auprès des communes
- Formation du personnel de santé (pour favoriser le recrutement au niveau local)

Les établissements privés créés se conformeront à un cahier de charge défini par la région en partenariat avec le Ministère de la Santé.



#### Rôle de la Région :

- Attraction de l'investissement privé dans l'éducation
- Mobilisation du foncier nécessaire auprès des communes
- Formation des enseignants à des modules complémentaires relatifs à l'épanouissement de l'élève (life et soft skills)

Les établissements privés créés se conformeront à un cahier de charge défini par la région en partenariat avec l'AREF.



## 4. ENTREPRISE, INNOVATION ET EMPLOI



## AFIN DE BIPER DANS LES RADARS INTERNATIONAUX, CASA-SETTAT DOIT ÉMETTRE UN SIGNAL CLAIR : QUELS SECTEURS PORTEURS ET QUELS AVANTAGES COMPÉTITIFS ?

### Une région multi-spécialiste ...

#### Secteurs drivers



Industrie



Services

#### Secteurs porteurs



Tourisme



Agriculture



Commerce



Valorisation des produits  
halieutique

### ...qui dispose d'avantages compétitifs

**Non exhaustif**

Des infrastructures de rang mondial  
(infrastructures de mobilité, zones  
d'activité)



Un capital humain qualifié



Une finance qui soutient l'économie et un  
investissement axé vers l'innovation



Un positionnement géographique  
stratégique (hub, point de passage, etc.)



## LA RÉGION METTRA EN ŒUVRE DES ACTIONS MAXIMISANT SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

*La région offrira un accompagnement intégré aux entreprises et apportera ainsi la transversalité et « le sur-mesure » nécessaire, difficile à réaliser à l'échelle nationale au regard des prérogatives des différentes parties prenantes*



*Ces actions seront menées en parfaite coordination avec les parties prenantes existantes :  
PME, Maroc Export, MICIEN,...*

*CRI, Maroc*

## EXEMPLE DE PROJETS PHARES DE L'AXE ENTREPRISE, INNOVATION ET EMPLOI



Non exhaustif

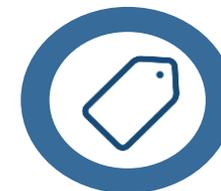
### Les « Big 3 » : 16 Milliards DH

- Création de parcs industriels compétitifs, en complément de l'existant
- Élaboration d'un schéma Régional de distribution des produits agricoles et de la pêche (marchés de gros et abattoirs)
- Programme de soutien à l'investissement et à l'entrepreneuriat



### Les projets aptes à une mise en œuvre rapide : 2,2 Milliards DH

- Création des cités universitaires
- Accélération de la réalisation du Palais des Congrès de la région
- Dynamisation de la recherche scientifique industrielle régionale
- Maximisation de l'adéquation de l'offre de l'OFPPPT avec les besoins en compétences des entreprises
- Création des Centres pilotes Régionaux de Formation professionnelle
- Promotion de l'excellence à travers des bourses d'excellence
- Création du Fonds Régional de l'Innovation (FRI)



### Les « Complémentaires » : 120 Millions DH

- Démocratisation de l'accès à internet dans la Région
- Création des RI<sup>2</sup> incubateurs industriels
- Promotion de l'émulation Régionale par le biais du Prix des meilleurs établissements de la Région
- Création des "MOOCASSET", MOOC régionaux en ligne
- "Club des 50" pour la dynamisation des TPE de la Région
- Programme d'accompagnement et d'orientation des lycéens de la Région
- Programme de développement de pôles d'excellence universitaires

Axe :  
 Entreprise, Innovation et  
 Emploi

## UN NOUVEAU MODÈLE DE PARCS INDUSTRIELS INTÉGRÉS SERA DÉVELOPPÉ, SUIVANT DES STANDARDS DE RANG MONDIAL

**Non exhaustif**

700  
ha

*Répartis sur des parcs industriels intégrés*

3

Pôles  
fonctionnels

*A forte vocation industrielle pour leur localisation, selon la logique des vocation des territoires*

### Des parcs industriels aux standards de rang mondial

- Un foncier locatif attractif
- Un **service administratif** proposant une gestion déléguée des autorisations et autres démarches liées à l'installation et à la gestion
- Un **guichet unique** regroupant l'ensemble des compétences administratives (douane, police, etc.)
- Des **accès aménagés et pensés** pour améliorer la logistique et le transport des biens et des personnes
- Une **offre facility management intégrée** proposant les services de gardiennage, nettoyage, jardinage, restauration, etc.
- Services aux entreprises et à leurs employés : conciergerie, transport, etc.
- Une offre de **gestion des déchets industriels**
- Une offre sur mesure pour la promotion de l'innovation : prototypage, nouveau produit/processus ou extension de capacités

# 5. MOBILITE REGIONALE

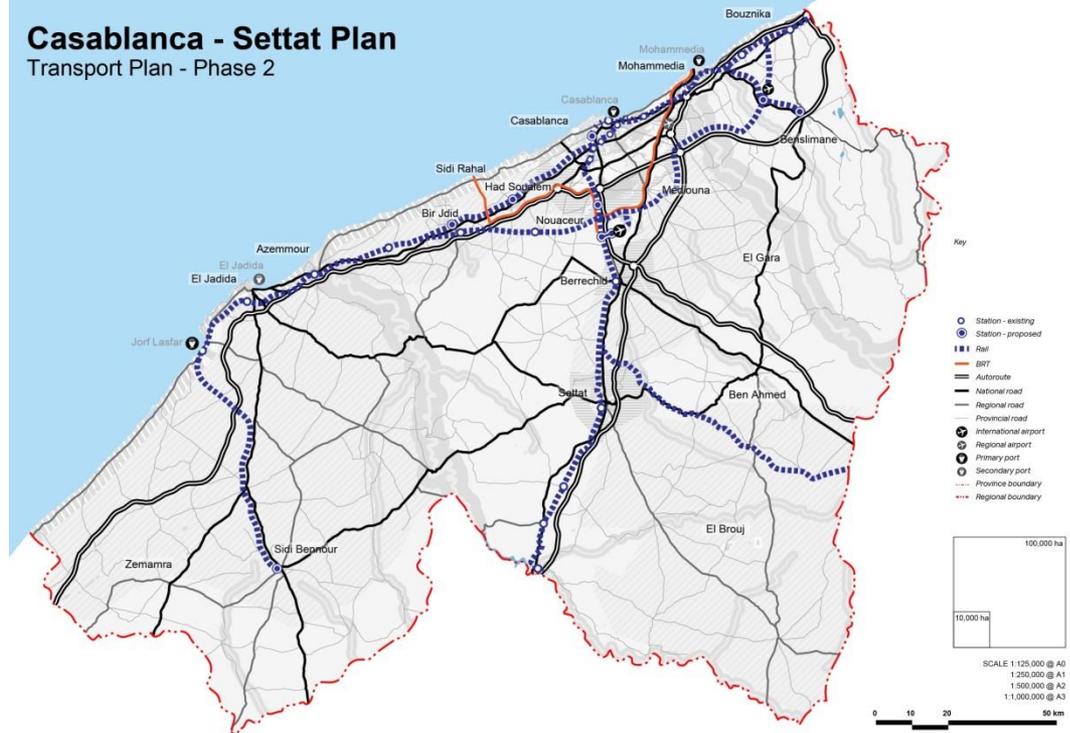


# LE PLAN DE MOBILITÉ RÉGIONALE EST COMPOSÉ DES PROJETS PRÉVUS DANS LA RÉGION AINSI QUE DES PROJETS PROPOSÉS DANS LE CADRE DU PDR

## Plan de mobilité régionale

Projets prévus

Projets proposés dans le cadre du PDR



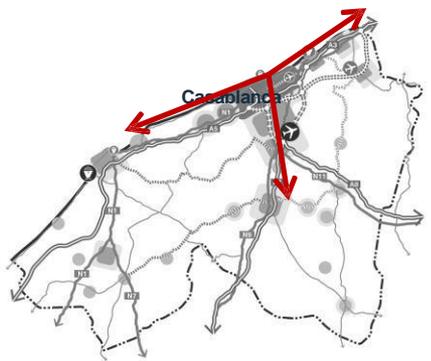
***Un réseau de transport moderne, intégré et multimodal qui s'adapte au développement rapide de la Région et favorise sa compétitivité et attractivité***

# LE PLAN DE MOBILITÉ RÉPOND À 3 PRINCIPES CLÉS QUI PRENNENT EN COMPTE LA CROISSANCE RAPIDE DE LA RÉGION

## Principes du plan de mobilité régionale

**Minimiser la forte centralité de la ville de Casablanca, arrivée à saturation, et qui impacte les provinces avoisinantes**

Désengorger le flux de transport à Casablanca à travers la mise en place de projets de contournement du centre ville et d'accès rapide au reste des territoires



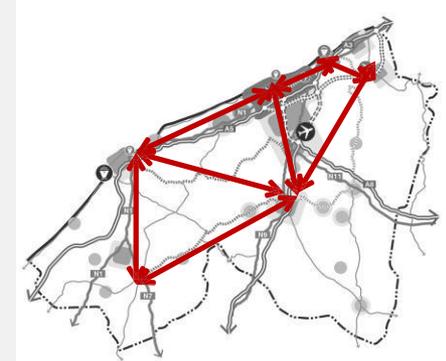
**Renforcer la connectivité entre les pôles régionaux fonctionnels et maximiser leur synergies**

La relation entre l'aménagement du territoire en pôles fonctionnels et l'organisation des transports est incontournable pour assurer une connectivité renforcée et des flux optimisés



**Offrir un service efficient et de qualité à l'ensemble des citoyens de la Région**

La région doit offrir à tous ses citoyens, l'accès aux différents modes de transport, publics ou individuels, avec une qualité de service répondant à leurs attentes



# L'ORGANISATION SPATIALE DE LA MOBILITÉ PROPOSÉE EST POLYCENTRIQUE ET RÉPOND AUX PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

## Objectif global

*Un réseau de transport moderne, intégré et multimodal qui s'adapte au développement rapide de la Région et favorise sa compétitivité et attractivité*

Un réseau de transport public qui constitue la colonne vertébrale du développement régional

Un réseau ferré en forme de « E » afin de connecter l'ensemble des pôles urbains



**2 boucles de contournement routiers de Casablanca afin de décongestionner et atténuer la centralité de la ville à l'échelle régionale**

*Les projets proposés nécessiteront, selon une première estimation un investissement total de près de 47 milliards DH à horizon 2030*



**Axe :**  
Mobilité Régionale

# EXEMPLE DE PROJETS DE TRANSPORT PUBLIC PROPOSÉS À HORIZON 2023 & 2030

Non exhaustif

1

## Ligne RER

Construction d'une ligne RER entre l'aéroport Mohammed V, Casablanca Finance City et la gare Casa-Port (2023)  
Potentielle extension du RER entre Mohammedia et Benslimane et entre CFC et El Jadida par la côte via Sidi Rahal (2030)

**Budget** 16,6 Milliards DH\*

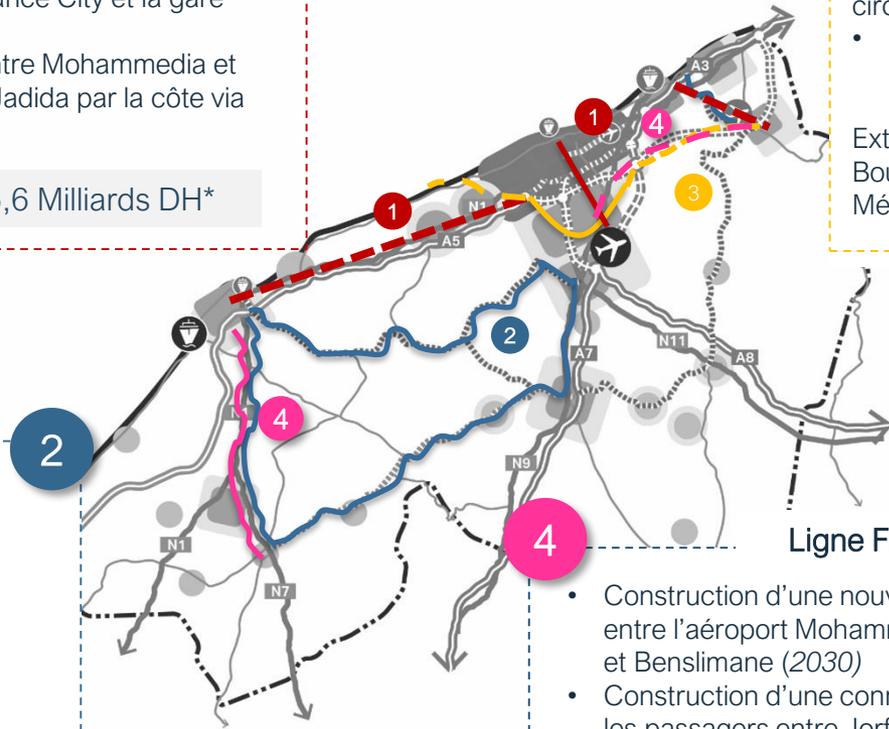
3

## Réseaux BHNS

Création d'un réseau de BHNS radial circulant entre :

- Bouskoura-aéroport Mohammed V et Médiouna (2023)

Extension du BHNS radial entre Bouskoura et Sidi Rahal et entre Médiouna et Benslimane (2030)



## Bus régionaux

Introduction de services régionaux réguliers de bus entre :

- Benslimane et Mohammedia,
- Berrechid, Settât, El Jadida et Sidi Bennour (2023)

**Budget** 9 millions DH

## Ligne Fret et passagers

- Construction d'une nouvelle ligne fret et passagers entre l'aéroport Mohammed V et Rabat via Mediouna et Benslimane (2030)
- Construction d'une connexion ferroviaire pour le fret et les passagers entre Jorf Lasfar et Sidi Bennour (2030)

**Budget** 4,6 milliards DH\*

\* Ce chiffrage inclut seulement la pose de rails



**Axe :**  
Mobilité Régionale

## EXEMPLE DE PROJETS ROUTIERS PROPOSÉS À HORIZON 2023 & 2030

Non exhaustif

### 1 Rocade extérieure pour le contournement de Casablanca

Passant par Bouznika, Benslimane, Mohammedia, Mediouna et rejoignant Sidi Maarouf (A5), apportant un lien routier stratégique pour le trafic fret entre Rabat et Safi (2023)

Budget

3 milliards DH

### 3 Transformer les tronçons de l'A5 et l'A3 qui traversent Casablanca en grands boulevards:

Déclassement du rôle de l'A3 et de l'A5 au niveau de l'aire urbaine de Casablanca, permettant à ces deux artères de jouer un nouveau rôle de boulevards urbains multimodaux pour la ville et de réorienter le trafic stratégique vers la nouvelle rocade proposée

### 2 Aménagement de routes

Aménagement de la N1 pour accommoder la croissance urbaine autour de ce couloir (2023)  
Aménagement de la P3609 pour connecter Settât à El Jadida (2030)

Budget

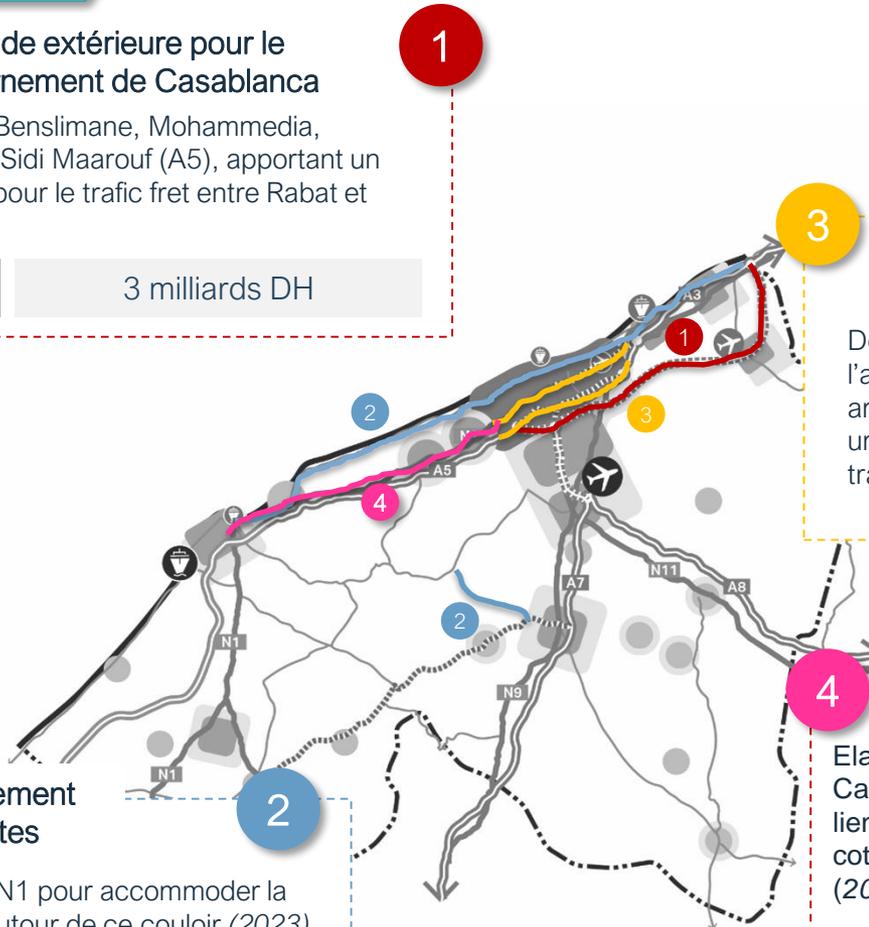
1,2 Milliard DH

### 4 Elargissement de l'A5 :

Elargissement de l'autoroute A5 entre Casablanca Sud et El Jadida pour fournir un lien routier stratégique Nord Sud le long de la cote et ne passant pas dans Casablanca (2030)

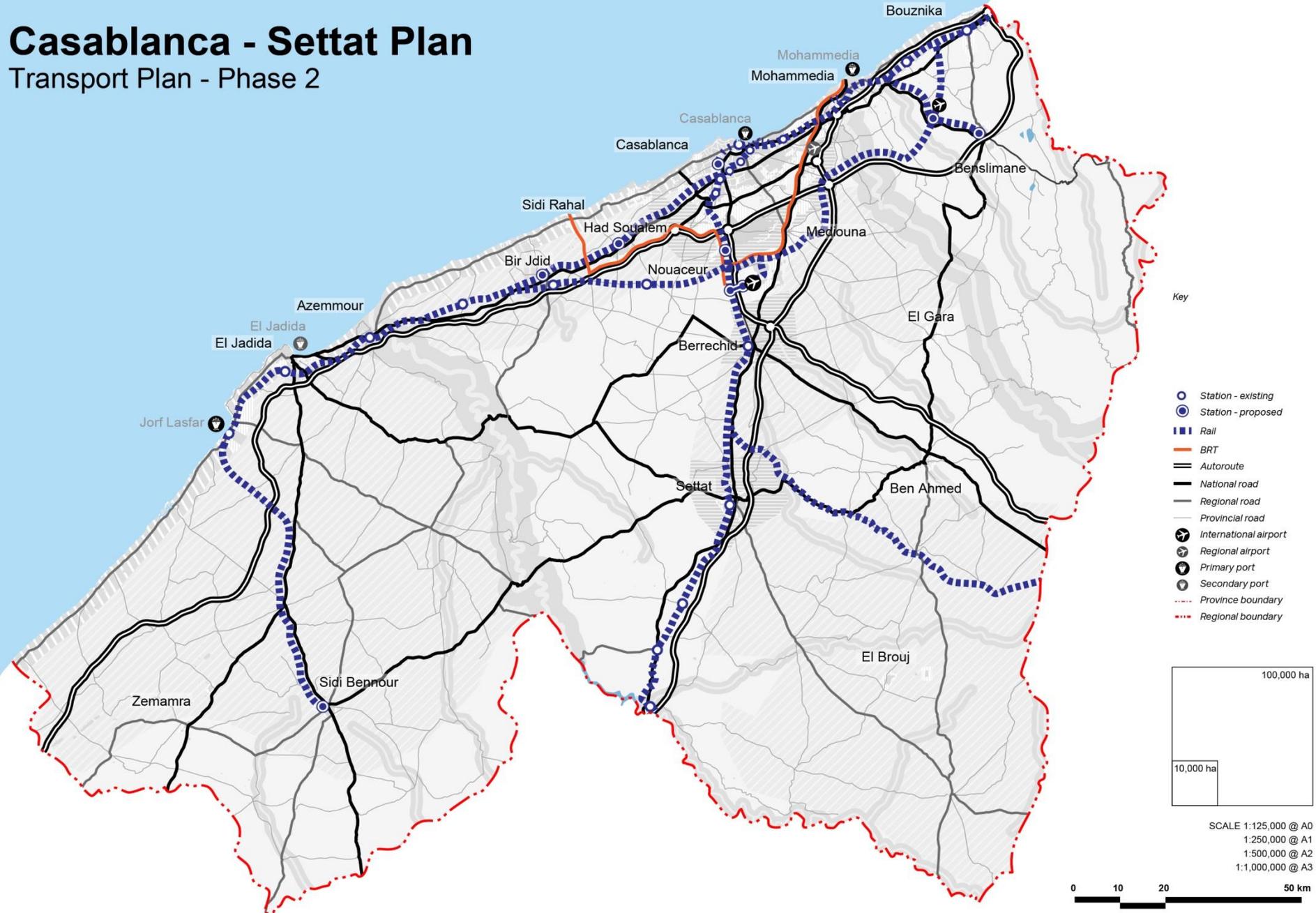
Budget

2 milliards DH



# Casablanca - Settat Plan

## Transport Plan - Phase 2



# SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SUCCINCT

01

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET DE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

03

04

VISION DE DEVELOPPEMENT ET AMBITIONS  
CHIFFRÉES POUR LA RÉGION

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

# UN MODE DE GOUVERNANCE EFFICACE SERA MIS EN PLACE AFIN D'ASSURER L'OPÉRATIONNALISATION DU PDR

## 3 principes de gouvernance

- ✓ Une **évaluation continue** des réalisations par le **Conseil Régional**
- ✓ Un **suivi rapproché** de l'exécution des projets assuré par les **commissions permanentes**
- ✓ La mise en place de **comités techniques** composés des **élus**, des **gouverneurs** et des représentants des **services extérieurs**

## Les modalités de mise en œuvre du PDR



- Signature de **conventions** et **partenariats** avec les parties prenantes du secteur public et privé
- Parfaite **coordination** entre le Président de la Région – en tant que responsable de la mise en œuvre du PDR et ce, conformément à la loi 111.14, et M. Le Wali – représentant des services de l'Etat
- **Opérationnalisation efficiente** du PDR par la Région, à travers le recours à la Direction Générale des Services, l'AREP et les SDR, et ce conformément aux décisions du Conseil et avec l'implication de ces organes

